

N°ADM/2026/37

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	07 avril 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	07 avril 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 35 Votants : 48

Séance du 13 avril 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le 13 avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salons de l'Hôtel de ville, à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 35

Mesdames et Messieurs Laurent FEVREAU, Julie CARRA, Evelyne TRES CARTES, Christophe COUPLET, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Pierre BARRET, Virginie THUILLIEZ, Solène PRADINC, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Mickaël PAGNOUX, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Claude SCIBOZ, Judith AYNES, Hassan LARIBIA, Hafid ZAMHARIR, Raphaëlle COLAS DES FRANCS, Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Edwige SIEK-BILLIETTE, Laurent CHAT, Guy CLUNET, Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Alvaro FERNANDES, Didier MIGNON, Philippe BURIER, Jean-François RAVSELJ, Jacky LIVET (suppléant Jean-Marc GRILLET-AUBERT)

ABSENTS ET EXCUSES : 15 (dont 13 avec pouvoir)

1. Jérôme THOMAS, pouvoir à Laurent FEVREAU
2. Philippe PETIT, pouvoir à Julie CARRA
3. Jean-Luc GUILLEMETTE, pouvoir à Cyril HAHEBAERT
4. Linda GUEDJALI, pouvoir à Laurence MARCHAND
5. Eric APFFEL, pouvoir à Frédérique COLAS
6. Catherine JOCHMANS-MORAINE, pouvoir à Mickael PAGNOUX
7. Kévin AUGÉ, pouvoir à Judith AYNES
8. Odile REBESCHE, pouvoir à Nicolas SORET
9. Nadège CIBRELUS, pouvoir à Raphaëlle COLAS DES FRANCS
10. Francis BOURSIN, pouvoir à Xavier MARQUIS
11. Eddy BEVRE, pouvoir à Vincent HAMELIN
12. Yann LOISEAU, pouvoir à Gérard VERGNAUD
13. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléance Jacky LIVET
14. Virginie MARINELLI, sans pouvoir
15. Sophie GRUYER, sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté

SECRETAIRE DE SEANCE : Mickaël PAGNOUX

Objet : Désignation des délégués pour siéger au comité syndical de l'ÉPAGE de l'Armançon

ADM/2026/37

Conseil Communautaire du
13 avril 2026

OBJET : Désignation des délégués pour siéger au comité syndical de l'ÉPAGE de l'Armançon

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté interpréfectoral n° PREF/DCL/B3CL/2025/1246 en date du 10 décembre 2025 portant modification des statuts de l'EPAGE de l'Armançon et modification du nombre et de la répartition des sièges au sein du Comité Syndical, de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) de l'Armançon ;

CONSIDÉRANT le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui siégeront au comité syndical de l'ÉPAGE de l'Armançon ;

VU l'avis de la conférence des maires du 02 avril 2026 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

-DÉSIGNE les représentants suivants, pour représenter la communauté de communes du Jovinien au sein du comité syndical de l'ÉPAGE de l'Armançon, au titre de l'ensemble des compétences transférées :


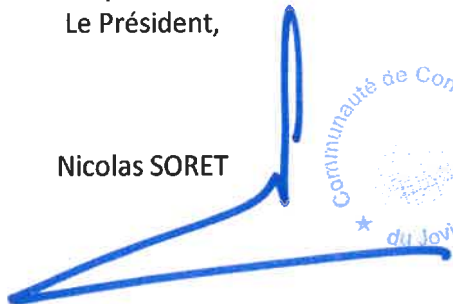
- Evelyne TRES CARTES, en qualité de délégué titulaire

- Philippe PETIT, en qualité de délégué suppléant

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Mickael PAGNOUX

